

Vous avez besoin de contacter INTERPOL ? Réponse de Denis JACOPINI Expert en Cybercriminalité et Protection des Données

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser,
Accompagner, Former et Informer



**Vous avez besoin
de contacter
INTERPOL ? Réponse
de Denis JACOPINI
Expert en
Cybercriminalité
et Protection des
Données**

De très nombreux internautes nous contactent pour nous demander soit comment contacter Interpol, soit pour savoir si la personne d'Interpol avec laquelle ils sont en contact existe bien. Réponses de Denis JACOPINI, Expert en Cybercriminalité et Protection des Données.

Interpol esrt une organisation internationale de police criminelle. Elle ne peut pas directement être contactée ou saisie par les victimes. De plus, sauf cas particuliers, Interpol ne rentre jamais en contact avec les victimes.

D'ailleurs, vous pouvez lire sur leur site Internet sur leur site Internet à l'adresse suivante : <https://www.interpol.int/fr/Contacts/Contacter-INTERPOL>

« Les activités criminelles doivent être signalées à votre police locale ou nationale. INTERPOL ne réalise aucune enquête ni arrestation, cela relève de la responsabilité de la police nationale. »

Ainsi, pour que leurs services soient saisis, **VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DÉPOSER UNE PLAINTÉ** auprès de votre Police locale ou Gendarmerie selon les pays. En fonction des éléments constituant votre dossier, les services d'Interpol pourront peut-être se charger de traiter des éléments de votre dossier.

ATTENTION :

De nombreux escrocs se font passer pour Interpol en vous promettant de récupérer votre argent ou pire, pour des victimes ayant récupéré leur argent grâce à une personne d'Interpol. CECI EST AUSSI UNE ARNAQUE

INTERPOL NE CONTACTE JAMAIS LES VICTIMES

C'est juste un moyen horrible d'escroquer encore plus une personne s'étant déjà faite escroquer.

Pour info, CYBERARNAQUES le livre !

<https://livre.fnac.com/a11267131/Denis-Jacopini-Cyberarnagues>

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques.**

Quel sont nos principales activités ?

▪ **RGPD**

- FORMATION AU RGPD
- FORMATION DE DPO
- AUDITS RGPD
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD
- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

▪ **CYBERCRIMINALITÉ**

- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
- RECHERCHE DE PREUVES

▪ EXPERTISES

- EXPERTISES PRIVÉES
- EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)



Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par

des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Source : *Contacter INTERPOL*

Les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour combattre la cybercriminalité

✕	Les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour combattre la cybercriminalité
---	--

La Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) en partenariat avec les tribunaux du palais de justice de Ouagadougou, organise un séminaire de sensibilisation des magistrats et greffiers du palais de justice de Ouagadougou aux « enjeux de la protection des données personnelles et de la vie privée des citoyens à l'ère du numérique ». Ce séminaire se déroule à Ouagadougou ce mardi 28 juin 2016.

« Aucune personne n'est, de nos jours, à l'abri des actes cybercriminels, quel que soit son statut, son rang ou l'état de ses connaissances », a lancé Marguerite Ouédraogo/Bonané, présidente de la CIL. Si de nos jours la cybercriminalité avance à grand pas dans le monde entier, force est de constater que les initiatives pour l'affronter ne manquent pas. La lutte contre cette nouvelle forme de criminalité impose donc que de « nouvelles approches soient développées et que toutes ses dimensions soient maîtrisées », a-t-elle reconnu. Dans l'optique de protéger les données des justiciables en justice, la CIL entend informer et sensibiliser les magistrats aux droits des personnes dont les données sont utilisées. « Notre mission aujourd'hui c'est de les informer et de les sensibiliser aux droits des personnes dont les données sont utilisées », a confié Marguerite Ouédraogo/Bonané. A l'en croire, la protection des données couvre tout le territoire. Par conséquent, tous les Burkinabé sont concernés par cette protection. Elle révèle que ce séminaire ouvert aux magistrats permettra à ces derniers de protéger les données des justiciables comme le stipule « notre loi ».

Des communications qui seront faites dans ce séminaire

Plusieurs communications seront faites durant ce séminaire. En substance, une communication sera faite à l'intention des magistrats pour leur faire connaître le cadre juridique et institutionnel des données personnelles au Burkina Faso. Une autre sera de leur faire connaître la communication sur l'enquête judiciaire et la protection des données personnelles face à l'enquête judiciaire. Aussi, la formation sur l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux leur sera-t-elle donnée.

Vu l'importance de ce séminaire qui est focalisé sur les acteurs de la justice, Dieudonné Manly, Conseiller Technique du ministère de la justice, accorde un peu plus de crédit à l'ordre du jour quand il affirme qu' « aujourd'hui la cybercriminalité a pris de l'ampleur et il va falloir outiller les magistrats afin qu'ils puissent faire face à ce phénomène ». Aussi, pense-t-il que les thèmes choisis sont bien réfléchis et que ces thèmes vont, à son avis, « permettre aux magistrats de faire face à la cybercriminalité ».

Article original de Armand Kinda



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Lutte contre la cybercriminalité : les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour en faire face